



TOUT SAVOIR SUR

LE RESEAU DE SOINS CARTE BLANCHE

Le réseau de soins Carte Blanche est un regroupement de 190 000 professionnels de santé sélectionnés sur la base de critères qualité précis. Son objectif principal est de vous aider à mieux gérer votre budget santé et de faire baisser vos dépenses de santé pour certains soins moins bien remboursés par l'Assurance Maladie, tels que l'optique, l'audition ou le dentaire.

Carte Blanche, c'est l'accès à de nombreux services et avantages, inclus dans votre contrat.

UN LARGE RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Plus de 190 000 professionnels de santé partenaires.

LA DISPENSE D'AVANCE DE FRAIS

Pas d'avance de frais grâce au tiers payant

DES CONDITIONS TARIFAIRES AVANTAGEUSES

Diminution de vos dépenses de santé grâce à des tarifs privilégiés.

L'INFORMATION

Grâce à une newsletter « Infos Santé » et un site internet proposant de nombreux services et informations pratiques (information santé, prévention, guide des médicaments...).

L'ORIENTATION

Dans les démarches de santé au quotidien grâce à des services spécifiques.

**À ce jour, 7,4 millions d'assurés bénéficient
des services de Carte Blanche.**

1 | LES RÉSEAUX CARTE BLANCHE

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Carte Blanche a signé des accords avec plus de 190 000 professionnels de santé dans la France entière, organisés en réseaux de soins.

Le réseau de tiers payant généralisé

Bénéficiez du tiers payant dans le réseau de partenaires Carte Blanche : pharmacies, opticiens, dentistes, laboratoires d'analyse, radiologues, hôpitaux, cliniques, centres de soins, infirmiers, ambulanciers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthopédistes...

Les réseaux de soins Optique, Dentaire et Audio

Accédez aux réseaux de chirurgiens-dentistes, d'audioprothésistes et d'opticiens avec lesquels vous pouvez bénéficier de tarifs privilégiés et de services préférentiels.

Le réseau préventif

Accédez au réseau de médecine complémentaire et préventive avec des ostéopathes, des diététiciens et des pédicures-podologues partenaires.

LES AVANTAGES DES RÉSEAUX CARTE BLANCHE

- ▶ Vous trouvez un professionnel de santé proche de vous et bénéficiez d'équipements et de soins de qualité grâce à la traçabilité des produits et de garanties et services supplémentaires (entretien des produits, suivi du patient, espace enfant...).
- ▶ Grâce au tiers payant, vous n'avancez pas les frais chez la plupart des professionnels du réseau, dans la limite de vos garanties.
- ▶ Vous diminuez vos dépenses de santé grâce à des tarifs avantageux en optique, dentaire et audioprothèse.
 - Réseau optique / jusqu'à 40% sous le prix du marché
 - Réseau dentaire / jusqu'à 15% sous le prix du marché
 - Réseau audio / jusqu'à 20% sous le prix du marché
- ▶ Vous avez accès à de nombreux services et informations pratiques sur la santé, la prévention et le bien-être et bénéficiez de garanties et de services préférentiels offerts. Nos équipes dédiées vous accompagnent sur vos démarches de santé au quotidien.
- ▶ Vous avez accès à des spécialistes aux expertises ciblées, sélectionnés dans le respect des normes liées à la profession.

COMMENT IDENTIFIER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ PARTENAIRE ET BÉNÉFICIAIRE DES AVANTAGES DES RÉSEAUX CARTE BLANCHE ?

-1-

Connectez-vous sur votre espace client Henner, rubrique « mes réseaux de soins » ou sur l'application Henner+ pour accéder à l'annuaire de géolocalisation des professionnels de santé partenaires et découvrir le réseau Carte Blanche.

Identifiant internet pour la connexion à votre espace personnel en ligne

N° AMC : 12345678
Type conv : OC CSR
N° adhérent : 12345678
(Identifiant internet)

SOINS MÉDICAUX			
Pharmacie 65/30/15%	100/100/100	Auxiliaires médicaux	100% du TM
Laboratoire	100% du TM	Soins externes	100% du TM
Radiologie	100% du TM	Consultations	100% du TM
Transport	100% du TM	Centre de santé	100% du TM

Hospitalisation/Prothèses dentaires/Audioprothèses sur prise en charge auprès de Henner-GMC

Optique sur prise en charge auprès de Carte Blanche

Détail du tiers payant dans votre contrat

-2-

Lors de votre visite chez le professionnel de santé partenaire, présentez votre carte de tiers payant Carte Blanche. Votre carte vous permet de bénéficier du tiers payant.

Coordonnées de votre Unité de Gestion "UG"

Henner - GMC UG xx
14 bd du Général Leclerc - CS 20058
92527 Neuilly-sur-Seine Cedex
Email : ugxx@henner.fr
Tel : +33(0)1 02 03 04 05 / Fax : +33(0)1 20 30 40 61

Période de validité
Du 01/01/2017
au 31/12/2017

www.henner.com

Nomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnoms	1234567891234	18/08/62
Nomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnoms	1234567891234	18/08/62
Nomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnoms	1234567891234	18/08/62
Nomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnoms	1234567891234	18/08/62
Nomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnomsnoms	1234567891234	18/08/62

Bénéficiaires de votre contrat

BON À SAVOIR

Vous pouvez demander une carte blanche supplémentaire en ligne (ce service est accessible pour tous les contrats prévoyant une carte blanche familiale).

LE RÉSEAU OPTIQUE



Un large choix de produits référencés

- Partenariats avec 36 fournisseurs de verres et de lentilles
- Près de 59 000 références de verres et de lentilles
- Tous les verres référencés bénéficient d'un traitement antireflet systématiquement

Des tarifs préférentiels et transparents

- Jusqu'à 40% en dessous des prix du marché grâce à un engagement tarifaires des opticiens
- Baisse du montant restant à votre charge

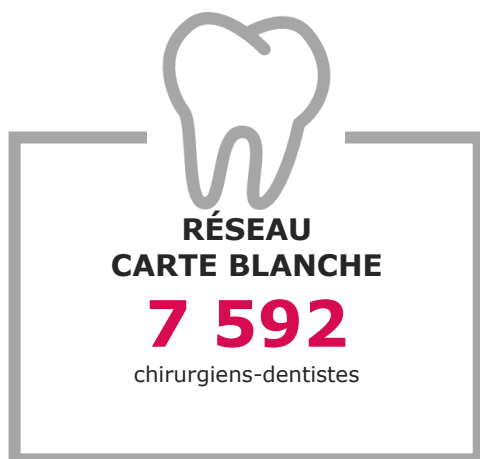
La dispense d'avance de frais

- Grâce au tiers payant, vous n'avancez pas les frais et ne réglez que la part éventuelle qui reste à votre charge, après déduction des remboursements de votre complémentaire et de l'Assurance Maladie
- Le tiers payant s'applique sur présentation de la carte Assuré Henner, de la carte Vitale et de la prescription médicale

Des services engageants

-
- Une garantie casse pour les verres et monture de 2 ans minimum
- Une garantie de 3 mois minimum permettant d'échanger les verres ou les lentilles en cas d'inadaptation.
- Une garantie de 3 mois minimum contre la déchirure des lentilles.
- Une information sur l'origine des lentilles.

LE RÉSEAU DENTAIRE



Une qualité de soins

- Collaboration avec l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) qui assure la qualité des pratiques des cabinets dentaires
- Traçabilité des prothèses dentaires

Des tarifs préférentiels et transparents

- Jusqu'à 15% en dessous des prix du marché sur plus de 100 actes dentaires référencés
- Modération des tarifs sur les actes prothétiques, en fonction du lieu d'exercice et de la provenance de la prothèse
- Carte Blanche analyse le barème de tarifs de chaque chirurgien-dentiste et vérifie qu'il correspond à la qualité de la prestation, au degré de service fournis au patient et à la zone géographique.
- Baisse du montant restant à votre charge

La dispense d'avance de frais

- Grâce au tiers payant, vous n'avancez pas les frais et ne réglez que la part éventuelle qui reste à votre charge, après déduction des remboursements de votre complémentaire et de l'Assurance Maladie
- La dispense d'avance de frais est valable pour tous les soins conservateurs et/ou prothétiques à partir de 75 euros

Des prérequis engageants

- Des critères d'accréditation exigeants (diplômes, normes d'hygiène, équipements, conditions d'accueil...)
- Des devis sont obligatoirement fournis par les praticiens pour des actes prothétiques, l'orthodontie et la parodontologie, comportant la dépense prévisionnelle totale. Ils sont soumis à Henner afin que vous soyez informé rapidement et de façon précise des conditions de remboursement dont vous bénéficierez.

BON À SAVOIR

Henner contrôle le respect des tarifs habituels au moment de la demande de prise en charge, ainsi vous êtes sûr de payer le prix juste.

LE RESEAU AUDIO



Des équipements de qualité

- Matériel audiométrique certifié depuis moins de deux ans
- Traçabilité des prothèses auditives : origine du produit, respect de la directive européenne...

Des tarifs préférentiels et transparents

- Jusqu'à 20% inférieurs aux prix du marché
- Des tarifs plafonds négociés pour les appareils auditifs, définis en prenant en compte les différentes classes de la Sécurité sociale
- Tous les partenaires sont soumis à la même grille tarifaire, qui doit être appliquée à tous les assurés Henner, qu'il y ait tiers payant, ou non.
- Baisse du montant restant à votre charge

La dispense d'avance de frais

- Grâce au tiers payant, vous n'avancez pas les frais et ne réglez que la part éventuelle qui reste à votre charge, après déduction des remboursements de votre complémentaire et de l'Assurance Maladie
- Le tiers payant s'applique sous présentation de la carte Assuré Henner, de la carte Vitale et de la prescription médicale

Un accompagnement adapté

- Personnalisation du suivi du patient (situation sociale, besoins d'orientation...)
- Suivi tout au long de la démarche d'appareillage
- Prêt d'appareil pendant la période d'adaptation et en cas de panne
- Une garantie de quatre ans contre la panne
- Facilité de paiement en 3 fois sans frais à la demande du bénéficiaire
- Kit d'entretien offert (piles, produits d'entretien, guide de nettoyage)

BON À SAVOIR

Henner contrôle le respect des tarifs habituels au moment de la demande de prise en charge, ainsi vous êtes sûr de payer le prix juste.

LE RÉSEAU PRÉVENTIF

RÉSEAU CARTE BLANCHE

840

ostéopathes
partenaires

RÉSEAU CARTE BLANCHE

315

diététiciens
partenaires

RÉSEAU CARTE BLANCHE

490

Pédicures podologues
partenaires

Une qualité de soins

- Partenariat avec le Syndicat Français des Ostéopathes (SFDO), regroupement d'ostéopathes ayant suivi une formation qualitative reconnue et la Fédération Nationale des Podologues (FNP)
- Des critères d'accréditation exigeants (diplômes, formation continue, normes d'hygiène, conditions d'accueil, ...)

Des tarifs modérés

- Un maximum de 70€ pour une consultation avec un ostéopathe
- Des tarifs jusqu'à 10% inférieurs aux tarifs habituels pour les diététiciens pour les consultations de plus de 25€
- Des avantages tarifaires variables selon le pédicure-podologue

Transmettez la note d'honoraires du praticien à Henner
pour remboursement éventuel selon les garanties prévues à son contrat.

Il n'y a pas de tiers payant pour les réseaux de la médecine préventive.

2 | LES INNOVATIONS CARTE BLANCHE

L'OFFRE CARTE BLANCHE - PRYSME : VOTRE ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE QUALITÉ SANS RESTE À CHARGE

Disponible chez les opticiens partenaires Carte Blanche, l'offre Carte Blanche - Prysme a été créée pour vous permettre de vous équiper correctement, quels que soient vos moyens financiers.

La qualité accessible avec zéro reste à charge :

- Une monture de la marque « 1796 », de fabrication française,
- Des verres fabriqués par des verriers partenaires, mondialement reconnus pour la qualité de leurs produits : Essilor, Zeiss, Nikon ou Seiko.

Avec l'offre Carte Blanche - Prysme, vous n'avez pas de montant restant à votre charge, votre équipement est entièrement pris en charge.

Comment ça marche ?

- J'essaye en ligne les montures 1796 sur le site de Carte Blanche.
- Je me rends chez un opticien partenaire et je présente ma carte de tiers payant.
- L'opticien recherche les équipements qui me correspondent et me fait une prise en charge en temps réel en fonction de la monture que j'ai choisie.

L'APPLICATION MOBILE EVAL'AUDIO

L'application Eval'Audio vous permet de réaliser, très simplement et depuis votre smartphone, une première évaluation de votre seuil d'audition et, en fonction des résultats, d'obtenir des conseils et d'être orienté vers un ORL et/ou un audioprothésiste si besoin.

Disponible en téléchargement gratuit depuis l'App Store et Google Play.

3 | L'ACCOMPAGNEMENT SANTÉ CARTE BLANCHE

Carte Blanche met à votre disposition des services santé, disponibles depuis votre espace client Henner.

LE GUIDE HOSPITALIER « GUID'HOSPI »

Service en ligne d'aide à l'orientation dans le système hospitalier.

Il vous aide à trouver l'établissement hospitalier qui correspond à votre besoin.

En fonction d'une spécialité, d'un acte chirurgical, de votre âge, d'une maladie ou d'une zone géographique, Guid'Hospi vous propose un classement présentant les établissements publics et privés correspondant à votre recherche.

LE GUIDE DES MÉDICAMENTS SANS ORDONNANCE

Conçu en partenariat avec le RESIP, ce guide s'appuie sur le Base Claude Bernard, utilisée par les préparateurs en pharmacie et est mis à jour en temps réel.

Ce guide regroupe des informations concernant les maladies, les molécules et les médicaments (modes de transmission, prévention, traitement d'une maladie ; composition, dosage d'un médicament...)

Il ne peut en aucun cas se substituer à un conseil pharmaceutique ou à une consultation médicale.

DES ANNUAIRES D'HYPER-SPÉCIALISTES

- L'annuaire des ophtalmologistes spécialisés dans la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA)
- L'annuaire des psychiatres et des psychologues spécialisés dans les thérapies comportementales et cognitives.
- L'annuaire des médecins sexologues spécialisés dans la prise en charge des troubles sexuels.

DES COACHINGS SANTÉ

Accédez à des programmes de coachings santé : programme de sevrage tabagique en ligne, partenariat et conditions tarifaires avec Weight Watchers, entraînement cérébral avec la méthode HAPPYneuron...

DE L'INFORMATION SANTÉ

Tout savoir sur des sujets santé divers grâce à la newsletter hebdomadaire Carte Blanche ainsi qu'aux dossiers, aux guides et aux actus santé accessibles gratuitement sur votre espace client Henner.

